

Fiche pratique pour la célébration

Liturgie de communion

De quoi s'agit-il ?

Dès les premières générations, les chrétiens se sont réunis en assemblée chaque premier jour de la semaine, chaque Dimanche et ce pour une seule raison : « *faire mémoire ensemble de la Pâque du Seigneur* ». Pour l'Eglise apostolique et pour nous aujourd'hui, ce rassemblement autour de l'Eucharistie - manifestation du Corps du Christ - n'est pas la conséquence de l'appartenance au Christ mais la source. Dans l'impossibilité de nous rassembler dans les églises en cette saison de la COVID 19, c'est dans les maisons que, depuis le carême, nous célébrons le Dimanche comme une Pâque hebdomadaire.

Les règles sanitaires ont aujourd'hui évolué dans cette nouvelle phase dite de « déconfinement ». Certes nous ne pouvons toujours pas encore nous retrouver dans la grande assemblée mais nous pourrions nous rapprocher selon certaines conditions du « pain eucharistié » afin de « goûter comme est bon le Seigneur ». Dès les origines, l'Eglise a célébré l'Eucharistie en sachant adapter ses pratiques aux situations et aux conditions qui se présentaient à elle à un moment donné de l'histoire. Encore aujourd'hui, pour de multiples raisons (politique, isolement ...) des communautés ecclésiales de par le monde restent confinées mais, malgré cela, vivent de l'eucharistie.

Dans la pratique eucharistique ancienne, attestée par Justin au deuxième siècle, lors de la célébration eucharistique dominicale, au moment de la distribution et du partage du pain eucharistié, une part était réservée à ceux qui, absents, ne pouvaient pas rejoindre l'assemblée¹. Le témoignage de celles et ceux qui nous ont devancés dans la foi, peut devenir pour nous, encore aujourd'hui, source d'enseignement pour nos pratiques. Ainsi dans la situation qui est nôtre, une part du pain eucharistié peut être confiée par le prêtre, à une personne ayant participé à l'Eucharistie célébrée dans sa communauté. Dans le prolongement de cette célébration, cette personne se hâtera d'apporter le pain eucharistié à la maison où la petite assemblée est réunie pour célébrer une **liturgie de communion** selon les modalités que nous décrivons plus loin.

Sans ambiguïté, il est important de souligner qu'il ne s'agit pas ici d'une eucharistie au plein sens du mot, seulement possible si la célébration est présidée par un prêtre. Mais il s'agit bien, et de *manière sacramentelle*, d'une communion au Corps du Christ, en communion avec toute l'Eglise afin de répondre à l'invitation que le Seigneur nous adresse à chaque eucharistie : « Heureux les invités au banquet du Royaume ».

¹ Justin, 1^{ère} Apologie 67, 2-8

Quand et comment va se dérouler la célébration ?

La célébration débutera dès le retour de celle ou celui qui porte le « pain eucharistié ». On favorisera une célébration dans la matinée du Dimanche dans le prolongement de la vigile dominicale célébrée la veille. Tous se rassemblent debout autour de la table du coin prière. La custode contenant les hosties consacrées est placée sur cette table, à côté de l'évangélaire (ou de la bible), et d'une lampe allumée (bougie). Un linge blanc vient recouvrir la custode. Celle ou celui qui dépose la custode dit : « **Le Christ est au milieu de nous, il est et il le sera** »² . On chante alors l'hymne du *Gloire à Dieu*. On lit la première lecture, le psaume est chanté, la deuxième lecture, enfin l'évangile que l'on prend le temps de commenter ensemble. On chante ensuite le répons puis, la prière litanique.

Avant de dire ensemble le Notre Père, on découvre la custode du linge qui la recouvrait et on ouvre le couvercle. Après le Notre Père et sa doxologie, celle ou celui qui guide dit : **Seigneur Jésus Christ, toi qui as dit à tes Apôtres « Je vous laisse ma paix, je vous donne ma paix », accorde-nous de savoir accueillir cette paix, d'en être les témoins et de la partager entre nous. Dans la charité du Christ, donnons-nous la paix qui vient de Lui.** On échange un geste de paix selon les modalités dont on a l'habitude et les conditions sanitaires en cours. On chante ensuite l'agneau de Dieu. Celle ou celui qui guide dit ou chante, en montrant d'un geste de la main la custode ouverte : « **Voici l'agneau de Dieu qui enlève le péché du monde, Heureux les invités au festin des noces de l'Agneau.** » Tous répondent : « **Seigneur je ne suis pas digne de te recevoir mais dis seulement une parole et je serai guéri.** »

Celle ou celui qui a porté la custode distribue selon les habitudes de chacun. Pour cela il montre à chacun l'hostie consacrée en disant « **le Corps du Christ** ».

On lit ou on chante ensuite un verset évangélique tiré de l'évangile dominical. Après un temps de silence, on chante le cantique de Zacharie puis l'oraison est dite. Enfin on reprend un tropaire de Pâque après la formule pascale du bénissons le Seigneur, alleluia, alleluia.

² Selon une formule empruntée de la liturgie byzantine

Préparation de la célébration :

- Une répétition de chant est importante.
- Celui ou celle qui guide a pris le temps de *comprendre en détail* l'articulation de la prière. Il est important de bien repérer avant comment chacun et chacune vont habiter l'espace de la pièce où l'on va prier.
- Il est mieux – dans la mesure du possible - que celui qui guide puisse confier la conduite des chants à une autre personne.
- Le (Les) lecteur(s) sont choisis, un signet marque la page de leur lecture.
- Pas d'inquiétude, sachez que la célébration ne se passera pas comme elle a été prévue ... et c'est tant mieux ainsi !
- La souplesse reste la règle première d'une célébration domestique pour qu'elle soit vivante et belle.

Détails du coin prière et de la table ~ Matériel à préparer

Sur la table du coin prière, une lampe est allumée d'emblée. L'Évangélaire (ou la bible) est posée sur la table. La custode est posée sous un linge blanc.

Sur la table du repas : Tout a été préparé avant le début de la Liturgie, surtout si celle-ci a lieu près de l'heure du déjeuner. La table est fleurie si possible. Une nappe blanche ou jaune sera préférée dans ce temps pascal.